



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE COATICOOK  
MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

**AVIS PUBLIC DE CONSULTATION  
AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE  
RÈGLEMENT NUMÉRO 304-2022 INTITULÉ :**

*« Règlement numéro 304-2022, sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE). »*

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 1<sup>er</sup> août 2022, le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest a adopté par résolution le projet de règlement numéro 304-2022 intitulé : *« Règlement numéro 304-2022, sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE). »*

Ce projet de règlement a pour objet de doter la ville d'un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble.

Ce règlement établit les dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. On y établit les secteurs d'application, les documents requis, les étapes d'approbation d'une demande ainsi que les critères d'évaluation. Ce règlement permettra à la Municipalité d'exiger l'élaboration d'un plan global de développement afin d'assurer un développement cohérent et harmonieux de certaines parties du territoire, et ce, avant toute modification des règlements d'urbanisme.

Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation le 27 septembre 2022, à 19 h 00** au 2081, chemin Way's Mills Barnston-Ouest ;

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté sur notre site web au [www.barnston-ouest.ca](http://www.barnston-ouest.ca) ou au bureau de la Municipalité aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné à Barnston-Ouest, ce 12 septembre 2022.

Sonia Tremblay  
Directrice générale, greffière-trésorière